



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MARTIN COLLEGE

15 Place Saint Martin
43190 TENCE 04.71.59.81.79.
Site : ecole-college-st-martin.fr
Courriel collège : ce.0430093t@ac-clermont.fr

Tence, le 3 juin 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Cette année scolaire touche à sa fin. Tout en continuant d'œuvrer au bon fonctionnement de l'établissement, l'équipe éducative prépare la prochaine rentrée.

Notre ensemble scolaire, école, collège Saint Martin, reste un lieu de vie, où les équipes éducatives continuent à accompagner chacun vers sa propre réussite. Les apprentissages fondamentaux restent une priorité, chacun est amené à se dépasser dans son parcours scolaire. Au-delà de cette réussite scolaire, l'établissement aide le jeune à grandir dans sa personne et l'amène à devenir un citoyen responsable et fraternel.

L'établissement veille à garder une approche bienveillante tout en cultivant au maximum le goût de l'effort et la persévérance qui seront des points d'appui pour entrer dans la vie professionnelle.

Au terme de cette année scolaire, je vous fais part de ma décision de cesser mes fonctions de chef d'établissement du collège St Martin à partir de septembre 2024. Après 14 années dans l'équipe de direction, je vais bénéficier d'une retraite progressive. Je poursuivrai à St Martin un mi-temps d'enseignant de SVT.

Mme Dephine DELAVACHERIE, professeur documentaliste, sera la nouvelle cheffe d'établissement.

Je remercie toutes les familles qui nous ont porté leur confiance en inscrivant leur enfant dans notre établissement. Nous allons tout mettre en œuvre pour être à la hauteur des attentes de chacun pour l'année à venir.

Ensemble préparons l'avenir de nos enfants !

A nous retourner pour le 30 juin 2024:

- Pour les élèves **nouvellement inscrits** à l'ensemble scolaire St Martin, la fiche « Contrat de scolarisation » une par enfant, (à noter que le contrat de scolarisation reste valable jusqu'à la classe de 3^{ème}. Vous n'aurez plus à le renvoyer chaque année).
- **Pour tous** : La fiche « retour contribution familiale » (un exemplaire par famille).
- La fiche « autorisation de prélèvement » si vous optez pour un prélèvement mensuel de la contribution familiale, à télécharger sur notre site www.ecole-college-st-martin.fr (pour les familles ayant déjà fait cette démarche les années précédentes, **elle n'est pas à refaire**).

Nous vous rappelons que les documents :

- Notice d'information relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » appelé couramment « RGPD »,
- projet d'établissement,
- projet pastoral,
- convention financière,
- règlement intérieur,
- charte éducative de confiance

- et la **liste de fournitures** du collège sont disponibles sur notre site www.ecole-college-st-martin.fr (rubrique « circulaires ») ou sur demande auprès de l'accueil de l'établissement. **(les familles peuvent commander le colis rentrée sur le site internet Cmaliste, voir le document « liste de fournitures »)**

Le secrétariat de l'établissement sera ouvert jusqu'au 9 juillet et rouvrira à partir du vendredi 26 août 2024. Nous restons à votre disposition en dehors de ces dates par le répondeur téléphonique.

La rentrée aura lieu :

- Le lundi 2 septembre 2024 à 8h20 pour les élèves de 6ème. Un pot de bienvenue sera offert aux familles entre 8h30 et 9h dans l'enceinte du collège. L'équipe éducative des classes de 6ème aura le plaisir de vous y accueillir.
- Le mardi 3 septembre 2024 à 8h20 pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Les horaires: lundi, mardi, mercredi*, jeudi, vendredi de 8h20 à 12h et de 13h30 à 16h30

** le mercredi, les élèves sont libérés à 12h. Tout au long de l'année, tous les élèves du collège seront libérés un mercredi matin sur deux.*

Horaires d'ouverture de l'établissement :

- Accueil à partir de 7h45. (Les élèves peuvent cependant être accueillis à partir de 7h15 à la garderie du primaire).
- Pour les élèves externes, retour possible au collège à partir de 12h45.
- Étude surveillée de 16h45 jusqu'à 18h00 + une étude encadrée par un enseignant les lundis, mardis et jeudis.

Assurance scolaire : L'établissement ayant signé un contrat avec la mutuelle St Christophe, **tous les élèves sont systématiquement assurés.**

Nous vous souhaitons un agréable été 2024.

Pour l'équipe éducative
Thierry GOUDARD

